



MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

**Arrêté municipal de fermeture du parking situé entre l'école Ikas Bide et Bil Toki
et le parking situé devant la cantine des Salines**
N°40 -2024

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Considérant l'élévation de la posture **VIGIPIRATE** au niveau « Urgence Attentat » depuis le 26 mars 2024, en lien avec la revendication de l'attentat de Moscou par l'organisation Etat Islamique et des menaces qui pèsent sur notre pays,

Considérant que de manière concomitante, les événements qui se déroulent en Ukraine, en Russie et au Proche-Orient contribuent à dégrader la situation géopolitique internationale et laissent craindre la possibilité du retour d'une menace terroriste projetée sur le territoire national. En outre, les jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 offriront une vitrine médiatique internationale à la France.

Considérant la nécessité de sécuriser les bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Le parking situé entre l'école Ikas Bide et Bil Toki et le parking situé devant la cantine des Salines sont **interdits d'accès à toute personne.**

ARTICLE 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren
- le Responsable des services Techniques.

BRISCOUS le 28 mars 2024

Le Maire

Fabienne AYENSA

